

ZOOM SUR

p. 5-7

Les nouvelles Zones
d'Activités Économiques

DOSSIER SPÉCIAL

p. 10-12

Label territoire **So Fensch**

PORTRAIT

p. 16

Owen SIMONIN, fondateur
de Just Mining



Bière, jus de pommes, tourte et chocolat labellisés So Fensch



Val de Fensch, un territoire d'économie diversifiée

Ce cinquième numéro de Fensch Développement montre, plus encore que les précédents, combien notre territoire de tradition industrielle change, évolue, se diversifie. Certes, son ADN est toujours bien ancré dans les métiers de la transformation et de l'industrie classique, mais nombreuses sont les initiatives, pour certaines innovantes et originales, qui concourent à donner au Val de Fensch une image différente.

De ce point de vue, le portrait d'Owen Simonin et de son entreprise Just Mining implantée à la pépinière SYNERGIE (ZAC Sainte Agathe) est tout à fait remarquable (p 16). Ce jeune créateur d'à peine 20 ans, et toujours en cours de formation à l'EDHEC Business School de Lille, a réussi le pari insensé de développer, via des financements issus du Crowdfunding¹ une Start-up² pour réaliser du minage de crypto-monnaies³. En clair, et surtout pour faire simple, à l'aide de calculateurs, son entreprise vérifie et compile un ensemble de données, de transactions, donnant lieu à une rémunération.

Cette idée creusée par Owen Simonin et son équipe est la démonstration que nous pouvons être résilients et originaux, à l'image également du projet Florange E2i piloté par l'entreprise VALO (p 13).

Comme vous le voyez, dans notre vallée nous ne manquons pas d'idées. L'exemple de l'initiative entreprise par British Steel (page 14) va dans ce sens et est tout à fait symbolique de l'énergie déployée en réseau, pour mieux valoriser les métiers de l'industrie.

L'image d'un territoire conditionne donc son attractivité. Cela passe par des changements profonds mais également par la valorisation de nos singularités et de nos savoir-faire. Le label SO FENSCH (p 10), c'est précisément cela ! Donner une lisibilité à nos produits et aux artisans qui les conçoivent. Et là encore, nous avons de la ressource, la Cabane à jus, le casse-croûte du mineur, le chou à la mirabelle, la minette en chocolat... autant de produits qui nous font connaître autrement !

Bonne lecture !

Michel LIEBGOTT
Président de la CAVF

1 - Crowdfunding : financement participatif qui amène un grand nombre de personnes à participer à l'élaboration, en termes économiques et financiers, d'un projet.

2 - Start-up : jeune entreprise novatrice dans le secteur des nouvelles technologies, sur Internet.

3 - Minage des crypto-monnaies : validation d'une transaction réalisée en devise virtuelle en cryptant les données et l'enregistrement de celle-ci dans la blockchain (technologie de stockage et de transmission d'informations sans organe de contrôle).

Fensch Développement n°5

Magazine d'information économique édité par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Directeur de la publication :

Michel Liebgott, Président

Directeur de la rédaction :

Philippe Roustan, Directeur Général des Services

Directrice de la Communication :

Dominique Zaccaro

Coordination :

Jean-Christophe Printz

Mise en page :

Alice Mirgaine

Rédacteurs :

Alice Mirgaine, Emilie Lehmann, Jean-Christophe Printz

Photos :

CAVF

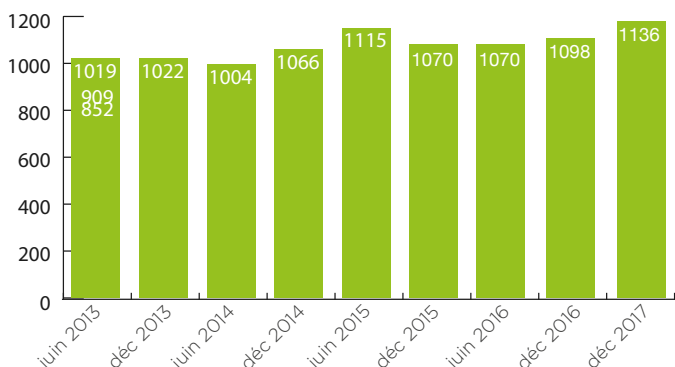
Tirage :

3 200 exemplaires

Imprimé sur papier PEFC (forêt gérée durablement)

SOMMAIRE

En bref	p. 3-4
Zoom sur...	
Les nouvelles zones d'activités économiques	p. 5 à 7
Ils s'installent sur le territoire	p. 8-9
Dossier spécial label So Fensch	p. 10 à 12
Économie sociale et solidaire	
Mutualiser les ressources avec Florange E2i	p. 13
Ressources humaines	
Valoriser les métiers de l'industrie	p. 14-15
Portrait	
Owen Simonin, « Just Mining : rendre accessible à tous, le monde des crypto-monnaies »	p. 16



Indice ELN : 1136 points

L'indice actuel est de 1136, en nette augmentation par rapport au 2^{ème} semestre 2016 (1098). Cette progression s'applique au commerce et au bâtiment, les services et la production restant pratiquement à l'identique de 2016. Les prévisions à 6 mois sont plutôt pessimistes puisque l'indice à juin 2018 est estimé à 1076.

Pour en savoir plus : www.entreprendre-lorraine-nord.eu



Matinale sur les marchés publics le 15 février 2018

DE NOUVELLES RÈGLES POUR LES MARCHÉS PUBLICS

Une nouvelle réglementation des marchés publics est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2018 et impose de répondre et conclure un marché public par voie électronique. Les entreprises qui répondent à des appels d'offres devront donc passer par une plateforme de dématérialisation, appelée « profil acheteur ». Les échanges et correspondances par voie postale ne seront donc plus autorisés.

Tous les Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) faisant l'objet d'un avis d'appel public à la concurrence sont téléchargeables sur la plateforme de dématérialisation « Achatpublic.com ».

Afin de préparer au mieux les entreprises de son territoire à ce changement, la CAVF a organisé le 15 février 2018 une matinale d'informations. Les participants ont notamment pu découvrir les nouvelles règles de marchés publics mais aussi le fonctionnement du profil acheteur de la CAVF. Un petit guide pratique pour répondre facilement à un appel d'offre leur a été distribué. Il est disponible sur la plateforme de dématérialisation et sur le site de la CAVF : aggl-valdefensch.fr, rubrique Infos pratiques/marchés publics.



L'ACTU DE CAP FENSCH

Le 18 avril dernier, la fédération des commerçants Cap Fensch a tenu son assemblée générale à l'Hôtel de communauté de la CAVF. C'était l'occasion de présenter aux adhérents les missions et l'actualité de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Moselle et de la Chambre de Commerces et d'Industrie.

Cette année, Cap Fensch a organisé deux jeux concours, en juin sur le mondial et en août pour la rentrée. Les objectifs sont toujours de dynamiser les centre-villes et d'aider les commerçants à développer leur chiffre d'affaires, mais aussi de fidéliser leur clientèle. À noter que le jeu Happy rentrée, a été mis en place pour la première fois en collaboration avec des associations commerçantes de Moselle Nord : Yutz Actif et APECET de Thionville. Une initiative qui démontre bien l'importance pour les commerces de travailler ensemble et sera sans doute à renouveler l'année prochaine.



Deux exemples de rénovations de vitrine, grâce à l'aide ACTPE

AIDES AUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET TRÈS PETITES ENTREPRISES (ACTPE)

Depuis 2014, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch apporte une aide financière à l'investissement aux artisans, commerçants et très petites entreprises de son territoire, en remplacement de l'ancienne opération FISAC.

Cette aide est accordée aux entreprises pour tous travaux de rénovation ou acquisition de matériel éligible. Le taux de la subvention s'élève à 20 % du montant HT de l'investissement, plafonné à 5 000 € par entreprise. Il peut être majoré à 30%, dans la limite de 7 500 € de subvention par entreprise, pour :

- les travaux de vitrines, enseignes et façades des commerçants et des artisans situés en centre-ville, si les préconisations qualitatives du guide de conception des devantures sont respectées ;
- la reprise d'un local vacant.

En 2018, le règlement de ce dispositif a évolué, pour permettre à davantage d'entreprises d'en bénéficier mais aussi gagner en souplesse.

Ainsi, les investissements productifs seront désormais éligibles pour les entreprises nouvellement créées ou reprises. Par ailleurs, si les plafonds de la subvention ne sont pas atteints, le demandeur pourra déposer un complément de dossier après un délai d'un an (contre deux ans auparavant).

Le règlement complet est disponible sur le site de la CAVF : www.aggl-valdefensch.fr, rubrique développement économique/les aides financières. Vous pouvez également contacter le service Attractivité et affaires économiques de la CAVF pour toute question : deveco@aggl-valdefensch.fr.



PARTICIPATION DE LA CAVF AU SALON À L'ENVERS

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch sera présente à l'incontournable et traditionnel rendez-vous des affaires économiques de la grande Région, le Salon à l'envers, le jeudi 18 octobre à Thionville. N'hésitez pas à venir à la rencontre du service Affaires Économiques et Attractivité de la CAVF !

Le label territoire So Fensch sera également mis à l'honneur, avec notamment quelques produits présentés lors de ce salon.



ArcelorMittal Tailored Blanks

L'INDUSTRIE INVESTIT SUR LE TERRITOIRE

ArcelorMittal Atlantique et Lorraine

ArcelorMittal a entrepris la modernisation de la ligne d'électro-zinguage « Elsa » à Florange. Cette ligne, devenue obsolète, sera transformée en ligne de galvanisation pour produire de l'acier Usibor et du Ductibor, à destination de l'industrie automobile. Ces nouveaux investissements d'un montant de 67 M€ permettront de maintenir la compétitivité du site à l'échelle internationale ainsi que l'emploi. L'effectif a été redéployé sur d'autres sites du groupe pendant les travaux qui s'achèveront mi-2019.

ArcelorMittal Tailored Blanks

Le site ArcelorMittal Tailored Blanks Lorraine à Uckange a été retenu pour l'installation d'une nouvelle ligne de soudage de pointe qui permettra de créer deux processus de flans soudés au laser simultanément : le soudage et l'ablation partielle. Ce procédé permettra à l'usine d'augmenter sa production de 50%, renforçant ainsi sa compétitivité. 7 M€ seront investis, la ligne sera opérationnelle en 2019.

MetaFensch

À peine deux ans d'existence et déjà de nouveaux projets ! Le site de MetaFensch à Uckange a été retenu pour l'implantation d'une tour de fabrication de poudres métalliques (notamment l'aluminium) pour de l'impression 3D, en lien avec l'Institut de Recherche Technologique Matériaux, Métallurgie et Procédés (IRT M2P) et Constellium. Cet équipement aboutira sur la création d'un pôle de compétence unique en France et même en Europe. En effet, MetaFensch disposera de deux tours de Recherche et Développement sur les métaux avancés ! Coût de l'investissement 2,5 M€.



Fabrication de poudre Titane par atomisation



RENCONTRE SFR / ENTREPRISES SUR LE THD

Les zones d'activités Feltière et Sainte Agathe à Fameck et Florange sont aujourd'hui desservies par le Très Haut Débit. Sur simple demande auprès de SFR Business chaque entreprise peut, après étude personnalisée, bénéficier d'un abonnement professionnel.

Plusieurs sociétés ont émis le souhait d'une mutualisation du service afin d'en minimiser les coûts. La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a donc organisé le 08 octobre dernier une rencontre entre SFR et les

entreprises. L'objectif est de faire connaître les possibilités de mutualisation, d'abonnements groupés et d'autres solutions inter-entreprises proposées par SFR Business. Cette démarche de mutualisation s'inscrit notamment dans la mise en réseau des différents acteurs portée par Florange E2i, dans le but de créer une économie qui tient compte des enjeux écologiques actuels. Pour avoir plus d'informations sur les mutualisations portées par Florange E2i, Rendez-vous à la page 13 de ce numéro du Fensch Développement !



CONCOURS TRAJECTOIRE

Depuis quelques années, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch est partenaire du Concours Trajectoire organisé par Alexis Lorraine. Ce concours permet de mettre en lumière de jeunes créateurs ou repreneurs d'entreprise, au parcours remarquable, et de leur apporter un coup de pouce financier.

En 2017, c'est Adrien Lazarus, dirigeant de l'entreprise L.A Découpe béton à Nivange, qui a été lauréat du Concours Trajectoire. Avant de se lancer dans l'entrepreneuriat, Adrien a été un peu touche à tout : CAP en boucherie-charcuterie, chauffeur de taxi, gérant d'un café, salarié dans une boîte de maçonnerie... Il finit par se lancer à son compte et crée LA Découpe béton, spécialisée dans la démolition contrôlée.



MATINALE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

La seconde édition de la Matinale de la création d'entreprise a été organisée dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch le 6 juillet dernier. C'était l'occasion pour les porteurs de projets de rencontrer des experts de la création d'entreprise, à même de les guider et de les conseiller pour développer leur activité. L'idée était de leur proposer un accompagnement personnalisé mais aussi de leur donner les clés pour mener à bien leur création d'entreprise.

Plusieurs conférences étaient notamment au programme, portant aussi bien sur le business plan, le compte prévisionnel, la protection sociale du créateur d'entreprise ou les différents aides et accompagnements auxquels il peut prétendre.

ZOOM SUR

Cinq nouvelles Zones d'Activités Économiques gérées par la CAVF

Depuis le 1^{er} janvier 2018, en application de la loi NOTRe, la Communauté d'agglomération du Val de Fensch est compétente pour la gestion, l'aménagement et l'entretien de cinq nouvelles zones d'activités sur le territoire. Il s'agit de la Zone de la Paix-Haute et de la Zone Clémenceau à Algrange, de la zone de la Paix à Nilvange, et des zones St Jacques 1 et 2 à Hayange. Le point sur cette compétence avec Patrick PERON, Premier Vice-Président en charge du développement économique.



Patrick Peron sur la Zone de la Paix Haute, désormais gérée par la CAVF

Pourquoi les zones d'activités communales ont-elles été transférées à la CAVF ?

Il s'agit de se conformer aux exigences de la loi NOTRe par laquelle le gouvernement précédent a souhaité transférer aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre (EPCI), les missions qui, par leur coût, leur technicité, leur ampleur ou leur caractère structurant, s'inscrivent dans une logique intercommunale. Le transfert d'un ensemble de zones d'activités s'inscrit dans cette logique.

Quels sont les objectifs de ce transfert pour vous aujourd'hui ?

Jusqu'à présent la CAVF gérait les grandes zones d'intérêt communautaire comme Ste Agathe et Feltière à Florange et Fameck, dorénavant elle gèrera l'ensemble des zones d'activités, ce qui lui permettra d'en avoir une vision globale et d'en proposer un aménagement cohérent. L'objectif étant de les rendre plus attractives, en évitant les bâtiments à l'abandon, les voiries dégradées etc. et au final de développer de nouvelles activités économiques sur le territoire.

Que représentent ces zones d'activités ?

En terme de superficie cela représente environ 25 hectares sur lesquelles sont implantées 42 entreprises soit près de 400 emplois. On y trouve tout type d'activités : commerce, service, artisanat, et petite industrie. Elles font partie du paysage depuis des dizaines d'années avec des entreprises très dynamiques.

Quelles sont les perspectives d'évolution pour ces zones ?

Dans un premier temps nous allons poser des totems de signalisation à l'entrée de ces zones et refaire la signalétique, ce qui est une demande forte des entreprises. Ensuite nous nous occuperons des travaux urgents (reprise de voiries dangereuses, nids de poule...). Enfin chaque zone sera entièrement réhabilitée à terme avec des voiries neuves, un éclairage et des accès repensés, ainsi qu'un aménagement paysager. Tout ceci se fera en concertation avec les entreprises riveraines. Par ailleurs, les zones qui possèdent du foncier disponible feront l'objet d'études prospectives afin d'aménager des parcelles à commercialiser pour de nouvelles entreprises, notamment la Zone de la Paix à Nilvange.

ZOOM SUR



vue sur la Zone de la Paix haute à Algrange (en haut) et de la Paix à Nilvange (en bas) - © 4vents



Zone de la Paix Haute - Algrange

Superficie : 5 ha

Type d'activités : Commerce, services

Nombre d'entreprises : 14

Principales entreprises : Super U, Kleck...

Effectif estimé sur la zone : 125 salariés

Desserte transport en commun : lignes 32 du réseau Citéline

Projets d'aménagement : Nouvelle signalétique, réfection des voiries



Zone Clémenceau - Algrange

Superficie : 2,7 ha

Type d'activités : Artisanat

Nombre d'entreprises : 4

Principales entreprises : Afialor, SLEB...

Effectif estimé sur la zone : 40 salariés

Desserte transport en commun : lignes 32 du réseau Citéline

Projets d'aménagement : Requalification des voiries, enfouissement de tous les réseaux aériens, réalisation d'un nouvel éclairage public, réalisation des espaces verts, modification de la signalétique



Zone de la Paix - Nilvange

Superficie : 9,5 ha

Type d'activités : Artisanat, Industrie, services

Nombre d'entreprises : 10

Principales entreprises : FML, Gros œuvre rénovation de l'Est...

Effectif estimé sur la zone : 100 salariés

Desserte transport en commun : ligne 32 du réseau Citéline

Projets d'aménagement : Étude prospective de réaménagement de la zone sur le secteur ex Véolia / FML



Zone St Jacques 1 - Hayange

Superficie : 3,2 ha

Type d'activités : Commerces et services

Nombre d'entreprises : 7

Principales entreprises : Intermarché, Bricomarché, Méquisa...

Effectif estimé sur la zone : 75 salariés

Desserte transport en commun : passage à proximité des lignes 1, 56 et 323 du réseau Citéline

Projets d'aménagement : Signalétique, réfection des voiries



Zone St Jacques 2 - Hayange

Superficie : 4,7 ha

Type d'activités : Artisanat, services

Nombre d'entreprises : 5

Principales entreprises : La Poste...

Effectif estimé sur la zone : 35 salariés

Desserte transport en commun : lignes 61 du réseau Citéline

Projets d'aménagement : Interventions en urgence sur voiries dégradées (déjà effectuées)

Entreprises



AIR INCENDIE CONTRÔLES

Date d'installation : janvier 2017

Activité : Implantée à l'origine à Illange depuis trente ans, AIC a choisi en 2017 de s'installer sur Florange, notamment pour gagner en proximité avec ses clients.

La société intervient sur 4 secteurs :

- Fourniture et/ou contrôle de bouteilles d'air respirable,
- Étude et expertise d'établissement en matière d'équipements pour lutter contre les incendies, contrôle/maintenance des équipements réglementaires (extincteurs, signalétique...),
- Vérification d'appareils de levage (chariots élévateurs, nacelles, ponts roulants...),
- Contrôle et requalibrage des détecteurs de gaz.

Coordonnées :

Z.I. Sainte-Agathe - Rue Frédéric Joliot Curie, 57190 Florange

☎ 03 57 88 00 01 - ✉ contact@aic-services.fr



BATI EST FAÇADES

Date d'installation : 15 juin 2018

Activité : Implantée initialement à Uckange depuis 2011, la société Bati Est Façades a déménagé en juin dernier dans des nouveaux locaux plus grands, sur la ZAC La Feltière. Cette société est spécialisée dans le ravalement de façade (rénovation, isolation, crépi projeté...) tant pour les particuliers que les professionnels. Elle propose également des prestations de peinture / carrelage intérieurs. À noter que deux locaux d'environ 300m² sont également disponibles à la location. N'hésitez pas à contacter M. Cetin pour en savoir plus !

Coordonnées :

ZAC La Feltière - 17 avenue François Mitterrand, 57290 Fameck

☎ 03 82 55 64 42

🌐 batiest.fr

L'IMPRIMERIE L'HUILLIER S'AGRANDIT



Implantée depuis 1969 route d'Uckange à Florange, l'imprimerie L'Huillier a décidé de déménager l'ensemble de sa production d'impressions en offset et numérique. Le nouveau local de 1 700m² a été construit ZAC Sainte-Agathe et est relié à l'entreprise Belle étiquette, qui appartient également à la famille L'Huillier. L'objectif est de rationaliser la production, en plaçant toutes les machines à un seul et même endroit. L'imprimeur a également profité de ce déménagement pour investir dans de nouvelles machines, plus performantes et rapides. Montant total de l'investissement : 4,6 millions d'euros, dont 3 millions pour les nouvelles imprimantes.

Coordonnées :

4 rue des artisans, 57190 Florange

☎ 03 82 82 53 10 - ✉ lhuillier@lhuillier.com

🌐 www.lhuillier.com

Commerces

LE DRESSING DE TULINE



Date d'ouverture : 12 mai 2018

Activité : Vente de prêt à porter pour femme du 34 au 42 et accessoires

Coordonnées :

64 rue Joffre, 57240 Nilvange

☎ 07 82 03 63 18 - ✉ ledressingdetuline@gmail.com

📍 et 📘 Le Dressing de Tuline

LE LOFT



Date d'ouverture : 26 juillet 2018

Activité : Brasserie italienne : pizzas, pâtes, burgers, grill... Cuisine en non stop durant la journée et possibilité de petit-déjeuner en semaine. Des soirées musique live sont également proposées, sur des ambiances jazz ou soul music

Coordonnées :

ZAC de la Paix, 57440 Algrange

☎ 03 82 34 00 00

📘 Le Loft Algrange

COVER DESIGN 57



Date d'ouverture : septembre 2018

Activité : Adhésif pour vitrine et personnalisation de véhicules pour particuliers et professionnels : marquage publicitaire, covering (adhésif sur l'ensemble du véhicule), hydrographie (impression par immersion sur tout type de pièce du véhicule). Cover Design 57 vous propose également les services d'une graphiste pour vous accompagner dans la réalisation de votre personnalisation.

Coordonnées :

111 avenue de Lorraine (derrière Euro repar), 57190 Florange

☎ 07 78 25 25 14

📍 bygstudio.fr, 📷 et 📘 Cover Design 57

FENSCH LAVERIE



Date d'ouverture : 19 mai 2018

Activité : Machines à laver (9kg ou 18kg) et sècheurs en libre service, ouvert 7/7 de 7h à 20h. Il est possible de laver son linge avec sa propre lessive ou d'utiliser le distributeur de lessive et adoucissant professionnels. Fensch laverie propose également un service de facturation pour les professionnels.

Subvention de 7 500 € de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement des artisans, commerçants et très petites entreprises du Val de Fensch.

Coordonnées :

5 rue Maréchal Joffre, 57700 Hayange

☎ 06 84 75 79 24

📍 fensch-laverie.fr, 📘 Fensch Laverie - Hayange



So Fensch, ou la promotion du savoir-faire local

Lancé par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch en novembre 2017, le label So Fensch est décerné à des produits fabriqués ou transformés sur le territoire avec un objectif : promouvoir l'artisanat local dans le Val de Fensch mais aussi au-delà.

Nous vous proposons dans ce numéro du Fensch Développement un témoignage d'un de nos premiers labellisés, Nicolas Barranco de la Cabane à jus. Vous trouverez également une brève présentation de sept produits nouvellement détenteurs du label So Fensch. La liste complète est disponible sur : www.agglo-valdefensch.fr, rubrique label territoire. N'hésitez pas à la partager et à découvrir nos produits made in Fensch !



Nicolas Barranco est le fondateur de la Cabane à Jus, une petite entreprise implantée à Marspich et spécialisée dans la fabrication de jus de pommes. Il propose à la vente toute une gamme de jus artisanaux (huit saveurs différentes existent aujourd'hui) mais aussi du cidre et des eaux de vie. Petit plus : les particuliers peuvent également ramener chez Nicolas les pommes de leur jardin pour obtenir leur propre jus maison !

Quelques mois après avoir obtenu le label So Fensch, que vous a-t-il apporté selon vous ?

Être labellisé So Fensch a notamment permis à la Cabane à jus de gagner en notoriété. La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a souvent associé les labellisés à des événements qu'elle organisait. Ça a été pour moi de belles occasions pour faire connaître mon entreprise et mes produits. J'ai développé ainsi de nouveaux partenariats avec des entrepreneurs ou des associations, qui à la base étaient venus simplement en tant que visiteurs ou exposants. Aujourd'hui, ils achètent mes jus de pommes pour les revendre ou les offrir à leurs clients par exemple. D'un point de vue ventes commerciales, être labellisé a donc été plutôt bénéfique

J'ai également rencontré d'autres artisans locaux. On a sur le territoire un panel de services à notre disposition mais qu'on ne connaît pas forcément. Chacun se concentre sur sa propre entreprise, se regrouper au sein du label nous a donc permis d'échanger et de mettre nos énergies en commun. Maintenant je sais vers qui me tourner si j'ai par exemple besoin d'un t-shirt sérigraphié ou d'une décoration. Je dirai que ce label nous incite aussi à créer de nouveaux produits, qui sont faits pour et sur le territoire. Je souhaite moi-même étendre ma gamme de jus de pommes afin de proposer de nouvelles saveurs inédites.

Vous êtes présent depuis mai dans les rayons de l'hypermarché Leclerc de Fameck. Comment ça s'est passé ?

Ce projet s'est mis en place grâce au soutien de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, qui a notamment proposé ma candidature au directeur du Leclerc de Fameck. L'hypermarché souhaite développer un espace dédié aux produits artisanaux, un peu comme les produits « Nos régions ont du talent » mais à une échelle vraiment locale. J'ai eu la chance d'être le premier candidat retenu pour tester ce projet. Mes jus de pommes sont maintenant disponibles au rayon fruits et légumes. C'est pour moi une formidable vitrine, avec beaucoup de passage et sur une plage horaire plus importante. Ça représente plus de ventes et de visibilité. J'espère bien sûr que cet espace pourra se développer davantage par la suite et que certains de mes collègues me rejoindront dans cette aventure.

Selon vous, quelles sont les perspectives du label territoire ?

L'important est de faire vivre ce label, et à travers lui de promouvoir les savoir-faire de notre territoire. La Communauté d'Agglomération réfléchit à la mise en place de présentoirs, afin de présenter un panel de produits labellisés sur plusieurs lieux de passage de la vallée. Il faut également que nous gagnions davantage en visibilité. Nous avons participé et nous participerons encore à des événements locaux mais il serait peut-être intéressant d'exporter le label vers Metz et le Luxembourg par exemple. Il y a un vrai potentiel en terme de pouvoir d'achat, notamment chez les luxembourgeois.

Retrouvez tous les produits de Nicolas Barranco sur :

🌐 www.lacabaneajus.com

📌 La cabane à jus

Casse-crôte du mineur

Les Délices d'Emilie

L'idée d'un casse-crôte du mineur est venue lors d'une visite de la mine de fer de Neufchef, où les mineurs de l'époque partageaient des sandwiches au Saint-Doux pendant leur pause. Chantal Ederlé a souhaité remettre au goût du jour ce casse-crôte, en le déclinant sur une base de pâte maison aux saveurs plus actuelles. Ce pâte est également proposé lors des menus lorrains concoctés tous les mois dans la boutique.

Mme Ederlé aime relever les défis et participe régulièrement aux animations organisées par Cap Fensch. Le label So Fensch représente pour elle une belle opportunité de contribuer à la notoriété et l'embellissement du Val de Fensch.

Point de vente :
16 rue Maréchal Foch à Hayange
☎ 03 82 57 53 84

📌 Les Délices d'Emilie



Foie gras

Cuisine et passion

Sylvain Relativo a créé pour le label So Fensch un foie gras spécial, avec de l'eau de vie de coing et des coings confits. L'idée était de proposer une recette originale et innovante permettant d'apporter une nouvelle saveur par rapport aux produits travaillés à partir de la mirabelle. Le coing fait parti des fruits oubliés qui reviennent à la mode. Il a également l'avantage de se marier parfaitement avec le foie gras en y apportant un petit goût de miel. Petit plus : l'eau de vie utilisée dans cette recette est fabriquée par la Cabane à jus de Hayange !

Originaire de la vallée, Sylvain est attaché à ce territoire. Le label est pour lui un bon moyen de mettre en avant sa société et surtout de faire travailler les producteurs locaux.

Point de vente :
2 rue du ruisseau à Nilvange
☎ 06 43 28 82 47

📌 www.cuisine-et-passion.com - 📌 Sylvain Relativo



Chou à la mirabelle

La Tarte au sucre

Le petit chou à la mirabelle figure parmi les 30 parfums de choux vendus dans les boutiques de La Tarte au sucre. Après plusieurs saveurs classiques, Pascal Kintzinger a souhaité créer une gamme de choux plus originaux et aux accents fruités. L'idée d'un chou à la mirabelle, fruit régional par excellence, s'est naturellement imposé !

Adhérer au label So Fensch est pour la Tarte au sucre une reconnaissance de son savoir-faire. C'est aussi l'occasion de créer un nouveau partenariat avec la Communauté d'Agglomération, qui l'a toujours soutenu dans la mise en oeuvre de ses projets.

Points de vente :

- 1 Rue des Capucines à Hayange Konacker - ☎ 03 82 84 11 37
- 46 Rue Pierre Mendès France à Hayange Marspich - ☎ 03 82 84 11 93
- 28 rue Saint Jacques à Nilvange - ☎ 03 82 58 20 60
- 13 Route des Romains à Thionville - ☎ 03 82 34 81 42

📌 latarteausucre.com - 📌 La Tarte au Sucre



Médaille

Bijouterie Song

Installé depuis huit ans à Hayange, Sy-Phan Song vend un large choix de bijoux et de montres de grandes marques mais propose également des créations personnalisées et des réparations/transmutations de bijoux (neufs ou anciens). Pour le label, il a choisi de créer une médaille spéciale, à l'effigie du logo. En effet, il peut réaliser à partir d'une simple photo des médailles en or, argent ou plaqué or.

Adhérer au label est pour M. Song l'occasion de faire connaître les nombreux talents qui existent dans la vallée et surtout montrer son propre savoir-faire et son expertise.

Point de vente :
20 rue du Maréchal Foch à Hayange
☎ 03 82 84 21 76

📌 song-joaillier.com - 📌 Bijouterie Demuth Song



Miel

Les ruches du vieux moulin

Depuis 60 ans, Laurent Louis produit différents types de miel grâce à ses ruches situées à Florange, Uckange et Havange. Loin de faire uniquement des bocaux, il s'en sert également pour confectionner du pain d'épices, des bonbons, du nougat, de la confiture et même une boisson alcoolisée à base de miel et de fruits.

M. Louis fait parti du collectif Apifensch, propriétaire notamment des trois ruches implantées dans le parc de l'Hôtel de communauté. C'est par ce biais qu'il a eu connaissance du label territoire. Il a choisi de faire partir des labellisés notamment pour la belle promotion des produits, assurée par le label.

Point de vente :
24 rue d'Auvergne à Florange
☎ 03 82 58 68 22



Soufflé glacé Remotel

Le soufflé glacé à la mirabelle est un incontournable du Remotel de Knutange, à la carte depuis plus de 35 ans. Daniel Remmer a souhaité créer un dessert à base de mirabelle, le fruit d'or de la Lorraine. Il a pour cela travaillé sur une base de crème glacée, à laquelle il a incorporé de l'eau de vie de mirabelle. Le tout est présenté dans une forme originale, à l'image d'un soufflé.

Pour Roland Remmer, dirigeant du Remotel, le label So Fensch s'inscrit dans la continuité de l'association de commerçants Cap Fensch. En effet, l'union fait la force et permettra par la suite de faire connaître davantage les produits de la vallée et ses atouts auprès du public.

Point de vente :
75 rue de la République à Knutange
☎ 06 76 07 63 38
f Remotel Knutange



Saucisson

Boucherie Le billot

Dans la région, peu de bouchers proposent un vrai saucisson fait-maison. Alexandre Dellaroevere a donc créé il y a quelques mois son saucisson, réalisé à base de viande de porc de Bayonne issu de l'agriculture biologique. Trois saveurs sont proposés aux consommateurs : nature, poivres et aux herbes. M. Dellaroevere souhaite par la suite proposer de nouvelles recettes à ses clients.

Avec le label So Fensch, la boucherie Le Billot espère faire connaître son savoir-faire et gagner en visibilité auprès du public.

Point de vente :
2 rue du Général de Gaulle à Hayange
☎ 09 67 53 11 10
📍 boucherie-hayange.fr - f Boucherie Le Billot Hayange



Ils sont également labellisés :

- Bières de la Tuilerie :
- Cup cake et marbré des Gourmandises de Greg
- Atelier créatif de Fleurs de cotons
- Jeux en bois de Ludinatom
- Minerai de fer en chocolat des Délices Lorraines
- Pizza mirabelle de Dolce pizza
- Gueuzet en chocolat de Fischer
- Miel et dérivés de Pierre Tettamanti et Edgard Louis (Apifensch)
- Porte-clé en cuir de Creoria
- Tablier et sac de Modern couture
- Tourt'Addict d'Addict Traiteur

Retrouvez leurs coordonnées sur www.agglo-valdefensch.fr



Vous avez une entreprise et souhaitez labelliser un produit ?

Les candidatures sont ouvertes à toutes entreprises du secteur marchand implantées sur le territoire du Val de Fensch : Algrange, Fameck, Florange, Hayange, Knutange, Neufchef, Nilvange, Ranguet, Serémange-Erzange et Uckange. Il vous suffit de remplir un dossier de candidature, à retirer auprès de Natacha Villaorduna, manager du commerce et d'attractivité : 03 82 86 94 92 - natacha.villaorduna@agglo-valdefensch.fr



vue sur les ZAC La Feltière et Sainte Agathe - © 4vents

Mutualiser les ressources avec Florange E2i

Depuis sa création en 2014, l'objectif de Florange Écologie Industrielle et Insertion (Fe2i), projet piloté par l'entreprise VALO', reste le même ; il s'agit de mettre en réseau les différents acteurs du territoire, afin de créer une synergie entre eux et développer une démarche d'écologie industrielle.

VALO' étant spécialisé dans la valorisation des déchets, c'est donc tout naturellement que la première phase du projet a consisté en l'optimisation des déchets des entreprises du territoire ; les résidus de production d'une activité sont devenus une ressource pour une autre activité.

Pour prolonger cette démarche d'écologie industrielle, Florange E2i a lancé en 2017, un nouveau programme qui vise à optimiser et mutualiser cette fois-ci l'ensemble des ressources des entreprises du territoire (services, énergies, matières premières...) et non plus uniquement leurs déchets.

Isabelle Ciredem, chef de projet Fe2i est la principale interlocutrice et a pour principale mission d'amener les entreprises à coopérer. Pour créer des synergies, celle-ci cherche à identifier en amont les besoins de chacun. Deux démarches sont ainsi mises en oeuvre par Fe2i. La première approche est individuelle, elle consiste en la réalisation d'un diagnostic d'écologie industrielle en entreprise. La deuxième approche, plus participative et collective, consiste en l'organisation d'ateliers dans lesquels les entreprises sont amenées à échanger sur leurs besoins et sur les synergies possibles entre-elles.

En février dernier, Fe2i organisait son premier atelier qui ciblait toutes les entreprises situées sur les territoires du Val de Fensch et de Thionville : 21 d'entre-elles se sont inscrites, 16 ont été représentées et 150 synergies potentielles ont été identifiées.

Ce diagnostic a permis d'établir une cartographie des différents flux (énergie, matières, services) et de faire ressortir un

catalogue des synergies, regroupées en 11 projets, actuellement mis en oeuvre ou en cours de mise en oeuvre. La majorité de ces projets est portée par Fe2i mais une entreprise peut se porter volontaire pour porter un projet qui lui tient à coeur.

Les projets de mutualisation recensés sont plus ou moins complexes dans leur mise en oeuvre. Parmi eux on retrouve par exemple :

- les échanges de flux : recyclage de bardages polycarbonates ou d'intercalaires en mousse pour détourner les flux de l'enfouissement, ou encore réutilisation de palettes ou de cartons pour l'expédition de marchandises.
- la mutualisation de services : logistique (mise à disposition de véhicule d'une entreprise pour éviter l'achat d'un véhicule par un autre acteur), mise à disposition d'un service de restauration collective pour les salariés.
- la mutualisation des achats : en matière d'équipement de protection individuelle, de fournitures de bureau, de formations (CACES, CST...)
- la mutualisation des certains équipements : partage d'une imprimante pour l'impression de plans en grands formats, mutualisation de bureaux et/ou salles de réunions, mise en oeuvre du Très haut débit sur une zone d'activités...

Cette démarche de mutualisation permet de répondre à des problématiques d'économie circulaire mais comporte également des avantages pour les entreprises

participantes : outre la diminution de l'impact environnemental des activités industrielles, cela permet d'améliorer la compétitivité en réduisant certains coûts, et permet aux entreprises de se connaître.

Un prochain atelier sera organisé en février 2019, l'idée est d'étendre et de développer d'autres projets de mutualisation.



Vous souhaitez participer à un des projets de mutualisation de ressources ou vous souhaitez en savoir plus sur la démarche ?

Isabelle Ciredem
Chef de projet Fe2i
9 rue Descartes à Florange

☎ 03 82 59 56 66 - 06 63 46 95 34
✉ isabelle@fe2i.fr

🌐 www.fe2i.fr



Valoriser les métiers de l'industrie

Depuis plusieurs années, les industriels connaissent des difficultés pour recruter leur personnel. La faute à une image négative des métiers de l'industrie, souvent jugés difficiles et peu valorisants, notamment chez les jeunes. Pour remédier à ce problème, Pôle Emploi, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et l'entreprise British Steel Rail France à Hayange ont créé depuis près de deux ans les tables rondes « DRH Industrie ».

Lancées à l'initiative de l'entreprise British Steel à Knutange, les tables rondes des ressources humaines permettent de réunir une fois par trimestre les recruteurs des principales entreprises de la vallée pour évoquer les difficultés de recrutement. L'idée est d'échanger autour des besoins, des bonnes pratiques et des attentes pour trouver des solutions et des pistes d'actions concrètes. Les premières tables rondes ont ainsi permis de dégager deux axes majeurs de travail : la promotion des métiers de l'industrie auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi et l'accompagnement à la professionnalisation via des formations qualifiantes.

Faire connaître les métiers de l'industrie

Les métiers de l'industrie souffrent d'une image défavorable auprès du public. Ils offrent pourtant une diversité de carrières possibles, aussi bien dans l'administratif que dans le technique. Consciente de cette problématique, la table ronde des ressources humaines a donc choisi de communiquer davantage, notamment auprès des jeunes, pour redorer l'image de l'industrie. Cela passe tout d'abord par la participation de plusieurs entreprises à des événements phares en faveur de l'emploi ou de la formation. Parmi eux, on peut notamment citer « Les rencontres pour l'emploi », le « Salon de l'apprentissage » de Thionville ou le « Salon jeune d'avenir » de Knutange. Ces forums ou salons permettent de présenter les débouchés possibles et surtout d'entrer en contact avec un grand nombre de

personnes, dans l'idée de rencontrer de futurs collaborateurs.

En lien avec Pôle Emploi, des événements plus spécifiques sont organisés, comme les mardis de l'industrie ou les forums-emplois industrie (le prochain se déroulant salle Molitor à Hayange le 6 novembre 2018), avec comme objectif de favoriser le recrutement de personnel. Les recruteurs ont l'occasion de rencontrer un grand nombre de personnes en recherche d'un emploi, et ce dans un cadre moins formel qu'un entretien individuel. Ces rencontres sont par exemple accompagnées d'ateliers ou de témoignages de salariés, ce qui permet aux industriels de valoriser leur entreprise tout en présentant les différents métiers et les avantages perçus par les salariés.

En parallèle de ces événements, des visites d'entreprises ont été organisées, notamment à l'intention des conseillers Pôle Emploi. Elles ont permis de mieux identifier les besoins des industriels, et ainsi de travailler en amont des rencontres avec les recruteurs pour proposer les profils correspondants aux attentes.

Former les collaborateurs de demain

Afin de trouver du personnel qualifié, les tables rondes des ressources humaines ont également mis en avant la formation des futurs salariés. L'idée est de proposer des solutions de formation à des jeunes ou des demandeurs d'emploi dans les secteurs intéressants

directement les industriels. Plusieurs types de formation existent. Pour les personnes en recherche d'emploi, la préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) permet de découvrir les métiers du secteur de l'industrie. Les stagiaires bénéficient d'une formation qualifiante couplée à des périodes en immersion en entreprise en vue d'intégrer leur futur emploi. En 2017, Safran a expérimenté cette solution et conclu 9 contrats de professionnalisation.

De plus, les jeunes de moins de 26 ans sans qualification ou diplôme peuvent bénéficier d'une formation professionnalisante dans le cadre de l'école de la deuxième chance. Elle propose à la fois une remise à niveau sur les savoirs de base (mathématique, culture générale, savoir-être...) et des stages en entreprise pour se préparer au monde du travail. En 2017, Arcelor Mittal a ainsi signé 2 contrats en apprentissage et British Steel embauché une personne.

Pôle Emploi travaille également en lien avec l'AFPA pour présenter le marché du travail dans l'industrie en Moselle. Ces ateliers et rencontres avec des entreprises permettent ensuite aux stagiaires de se positionner sur les formations proposées par l'AFPA. En 2017, cette initiative a permis de constituer un groupe de 12 stagiaires.

Focus sur les journées « Innov'EPA »

Dans le cadre de la semaine de l'industrie la Communauté d'Agglomération

du Val de Fensch (CAVF) a organisé deux journées « Innov'EPA » pour faire connaître les métiers des grandes entreprises du territoire, comme Arcelor Mittal, British Steel et ThyssenKrupp.

La première journée s'est déroulée à la salle Victor Hugo de Fameck avec une cinquantaine de jeunes collégiens d'Uckange, d'étudiants du CFAI (Centre de formation des apprentis aux métiers de l'industrie) ou de jeunes accompagnés par la Mission locale, avec des représentants d'Arcelor Mittal et de BritishSteel. La seconde journée s'est déroulée dans les locaux de l'entreprise ThyssenKrupp à Florange en présence d'une cinquantaine de lycéens du territoire.

L'animation de ces journées a été confiée à l'association EPA Grand Est (Entreprendre pour apprendre), avec au programme de nombreux échanges avec des salariés d'ArcelorMittal, de BritishSteel, et de Thyssenkrupp, permettant de dissiper quelques idées reçues : l'industrie c'est en effet toute une variété de métiers intéressants, loin du travail à la chaîne souvent imaginé.

Ensuite, EPA a organisé des jeux de rôle. Les jeunes ont ainsi pu s'essayer à la communication et au management, en travaillant par petits groupes pour imaginer comment rendre l'industrie attractive. L'occasion pour les entreprises présentes de retenir quelques bonnes idées mais aussi de mesurer le chemin qu'il reste parcourir pour améliorer l'image de l'industrie auprès des jeunes.

Au final des échanges gagnants-gagnants et deux journées réussies qui méritent d'être reconduites l'an prochain.

Si vous souhaitez rejoindre les tables rondes des ressources humaines ou participer à la démarche initiée par « Innov'EPA », vous pouvez dès à présent contacter le service Attractivité et affaires économiques de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch :

✉ deveco@agallo-valdefensch.fr



visite de l'entreprise ThyssenKrupp par les lycéens - ©Thyssenkrupp



Les lycéens et collégiens présentent un projet pour rendre les métiers de l'industrie attractifs pour les jeunes



Trois questions à : Isabelle MULLER-LAURENT, Responsable du Développement des Ressources Humaines chez British Steel France Rail (Hayange)

Vous êtes à l'initiative de la table ronde « DRH Industrie », pouvez-vous nous dire ce qu'elle vous a apporté aujourd'hui ?

Grâce aux actions menées par cette table ronde, j'ai un autre regard sur la jeunesse et ses attentes vis-à-vis des employeurs. Je me suis notamment aperçue que nous devons revoir notre façon de recruter mais aussi de manager notre personnel, car les priorités ont changé. Aujourd'hui les jeunes s'inscrivent dans une vision à court terme. Ils accordent beaucoup d'importance aux perspectives d'évolution de carrière proposées par l'entreprise, avec l'idée de progresser rapidement. L'ambiance de travail est aussi primordiale pour eux, c'est même un facteur déterminant dans le choix de son employeur.

La table ronde « DRH Industrie », c'est également l'occasion d'échanger entre responsables de ressources humaines et de partager nos expériences. À plusieurs, nous avons plus d'idées et nous sommes plus forts pour valoriser les métiers de l'industrie.

Quel est votre point de vue sur les métiers de l'industrie ?

Je pense qu'il y a une méconnaissance de ce qu'est l'industrie et des métiers qu'elle propose. Pourtant, c'est un secteur qui a de l'avenir, et surtout qui recrute. D'ailleurs, nous connaissons aujourd'hui des difficultés pour trouver des profils correspondant à nos besoins. Contrairement aux idées reçues, l'industrie s'appuie sur une pluralité de métiers, tant en production qu'en service. On peut vraiment y faire de belles carrières, avec de vraies perspectives d'évolution.

Quelles actions faut-il mettre en place pour les promouvoir ?

La priorité est de vulgariser les métiers de l'industrie auprès de la jeunesse et de faire connaître nos entreprises pour créer des vocations. Pour cela, il faut aller à la rencontre des jeunes, que ce soit dans des forums/salons ou directement dans les écoles. Nous devons davantage donner la parole à nos opérationnels lors de ces événements, car ils peuvent expliquer plus concrètement en quoi consiste leur travail et l'ambiance entre salariés. Nous devons aussi ouvrir nos entreprises et créer des partenariats avec les écoles pour accueillir des stagiaires ou simplement faire visiter l'usine. Il faut enfin promouvoir l'apprentissage auprès des jeunes, qui est un réel tremplin vers l'emploi.

Je pense qu'il doit exister une vraie cohésion et de la solidarité entre employeurs. Davantage d'entreprises devraient s'impliquer dans cette table ronde pour qu'ensemble nous puissions trouver des solutions et donner un nouvel avenir aux métiers de l'industrie.



Le boîtier développé par Just Mining permet de gagner de l'argent sur internet en minant des transactions virtuelles

Owen SIMONIN

“Just Mining : rendre accessible à tous le monde des crypto-monnaies”

Owen Simonin est le fondateur de Just Mining, une start-up florangeoise spécialisée dans le minage des crypto-monnaies. Retour sur le parcours hors norme de cet étudiant-entrepreneur.



Repères

1997 - Naissance en Corse

Juin 2015 - Diplôme du baccalauréat en filière scientifique

Septembre 2015 - Entrée à l'EDHEC Business School à Lille

2016 - Lancement de sa chaîne Youtube sous le pseudonyme « Hasheur » pour vulgariser les investissements sur internet et la crypto-monnaie

Mai 2017 - Création de la start-up Just Mining à Florange

Si le monde des crypto-monnaies semble complexe aux premiers abords, il est rapidement devenu pour Owen Simonin une évidence. Adolescent déjà, il aimait s'intéresser au fonctionnement des économies virtuelles et à leurs valeurs via les jeux en réseau. Il s'est alors aperçu d'un réel manque d'informations accessibles aux francophones et décide donc en 2015 de créer une chaîne youtube sous le pseudonyme « Hasheur ». Avec ses vidéos, Owen poursuit deux objectifs : vulgariser l'univers des crypto-monnaies et donner au grand public les clés pour gagner facilement de l'argent sur internet. Petit à petit, sa notoriété sur le réseau s'accroît et il devient le youtubeur français de référence dans ce domaine. Des partenariats lui sont même proposés, notamment avec des sites internet spécialisés dans les paris sportifs comme PMU ou Winamax. Owen garde toutefois les pieds sur terre et un vrai sens éthique. En effet, pour lui l'important est de proposer à sa communauté des valeurs honnêtes et sûres dans lesquelles investir. C'est ce qui l'a d'ailleurs décidé à dénoncer publiquement en 2017 la plateforme Bitconnect, dont les promesses alléchantes se sont révélées être une arnaque à la crypto-monnaie.

Au cours de ses vidéos, Owen s'intéresse notamment au minage des crypto-monnaies. Le but est de s'appuyer sur un ordinateur pour vérifier et sécuriser des transactions réalisées avec des économies virtuelles, tout en récupérant une petite commission sur chaque transaction approuvée. L'ordinateur joue ici le rôle de tiers de confiance et remplace les banques traditionnelles. Devant la complexité de ce système, Owen a l'idée de créer un boîtier préconfiguré, qui permettrait même à un novice de miner des monnaies facilement et en toute sécurité : « On voulait que même une mamie qui ne connaît pas le fonctionnement d'un iPad puisse gagner de l'argent chez elle grâce au minage ». Pour lancer Just Mining, une cagnotte participative est proposée aux internautes. En seulement 6 jours, près de 75 000 euros sont récoltés, preuve d'une réelle attente dans ce domaine. Encore étudiant, Owen passe un accord avec l'EDHEC afin de poursuivre son cursus en décalé, ce qui lui permet de se consacrer en parallèle à sa start-up. Une première du genre pour l'école de commerce lilloise !

En mai 2017, Owen crée Just Mining au sein de la pépinière d'entreprises Synergie de Florange, sur les conseils de Michel Onfray, directeur délégué de Synergie. L'emplacement est idéal, dans un secteur dynamique et avec un accompagnement personnalisé. Just Mining propose à ses clients un minage éthique, qui garantit notamment la rentabilité et la sécurité des investissements. En 13 mois d'activités, plus de 600 boîtiers ont été mis en circulation et Just Mining intervient dans 95 pays, pour de la vente ou de la location de boîtiers. Owen espère bien doubler voir tripler son chiffre d'affaires dans les années à venir, avec la volonté affichée de concurrencer les gros acteurs du minage de crypto-monnaies. Car pour lui c'est une évidence, les crypto-monnaies peuvent devenir une vraie alternative à l'économie actuelle, avec un système qui se doit d'être plus sécurisé, flexible et transparent vis-à-vis des usagers.

📍 www.just-mining.com